

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Tchibanga : un enseignant victime d'un vol d'argent tente de se suicider



Photo: Loung Moussavou

L'enseignant à son arrivée aux urgences.

Lung MOUSSAVOU  
Tchibanga/ Gabon

UN enseignant des sciences de la vie et de la terre (SVT), S. B., en poste au lycée Nazaire-Boulingui de Tchibanga (Nyanga), a tenté de mettre un terme à sa vie dimanche dernier. Il s'est coupé les veines des bras et la jugulaire à l'aide d'un couteau tranchant. Heureusement pour lui, l'intervention des secours a permis d'éviter que le pire ne se produise.

Selon des informations concordantes, tout aurait commencé par le vol dont l'enseignant aurait été victime à son domicile, sis au quartier Château, dans le 2e arrondissement du chef-lieu de la province de la Nyanga. Des personnes non encore identifiées ayant, semble-

t-il, emporté près de 400 mille francs que S. B. conservait jalousement dans un coin de sa chambre. Sitôt après avoir constaté la disparition de ses économies, il se serait rapproché des services compétents pour déposer une plainte contre X. Sauf que cette démarche semble avoir été infructueuse, au point que S. B. aurait alors pris la résolution de mener sa propre investigation. Laquelle démarche aurait abouti à la désignation, tour à tour comme suspects, de sa petite amie et d'un jeune homme présenté comme un ami de confiance. Mais il semble que ce sont là des accusations gratuites n'ayant débouché sur aucun résultat. C'est donc

à la suite de ces tentatives vaines que l'enseignant aurait décidé de se donner la mort.

Juste après son acte désespéré, l'homme qui saignait abondamment a été transporté au Centre

hospitalier régional Benjamin-Ngoubou de Tchibanga, où il a été promptement pris

en charge. Une source médicale indique d'ailleurs que ses jours ne seraient plus en danger.

### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 09 Novembre 2022  
Appel d'offres : N°03/MER/CDC/2022  
Nom du projet : NETTOYAGE DES BUREAUX DE LA CDC  
Source de financement : Fonds propres

#### 1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations lance un appel d'offres pour la sélection d'un prestataire de nettoyage de bureaux.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

#### 5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **200 000 FCFA par lot et 100 000 FCFA pour les PME ayant l'agrément PME**. Ce

*paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.*

*Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :*

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS  
70, rue Simon KALIFE  
BP : 8820  
Libreville-Gabon

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 28 novembre 2022 à 10h et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le 28 novembre 2022 à partir de 10 h 30 au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations, 70 rue Simon KALIFE.**

Administrateur Directeur Général

  
Patricia Danielle MANON

Le Directeur Général des Marchés

  
Eugène Pénafort MINTSA OYAME